



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE, DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires Sous-direction de l'organisation économique, des industries agroalimentaires et de l'emploi Bureau de la gestion des signes de qualité et de l'agriculture biologique 3, rue barbet de Jouy -75349 Paris cedex 07 Suivi par : Laurence PREVOST Tél : 0149 55 56 92 Fax : 0149 55 50 56 laurence.prevost@agriculture.gouv.fr NOR : AGRT1120681N	Direction générale de l'alimentation Sous-direction de la politique de l'alimentation Bureau du pilotage de la politique de l'alimentation 251, rue de Vaugirard -75732 Paris cedex 07 sp Suivi par : Sébastien REMY Tél : 01 49 55 84 91 sebastien.remy@agriculture.gouv.fr
NOTE DE SERVICE DGPAAT/SDOEIAE/N2011-3028 DGAL/SDPA/N2011-8178 Date: 26 juillet 2011	

Date de mise en application : Immédiate
Degré et période de confidentialité : voir liste des destinataires

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
à
Mesdames et Messieurs les Préfets de Région

Objet : 4ème Edition du Mois de l'origine et de la qualité (2011)

Résumé : Organisation du mois de l'origine et de la qualité en 2011 (4ème édition) et participation du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire au niveau national et régional (SREA/SRAL).

Mots-clés : MOQ 2011

Destinataires
Pour exécution : Mesdames et Messieurs les Directeurs Régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la Forêt

L'événement « le mois de l'origine et de la qualité », lancé en octobre 2008, est une opération de communication **autour des produits bénéficiant d'un signe officiel de la qualité et de l'origine (SIQO) à destination des consommateurs.**

La quatrième édition de ce rendez-vous annuel, organisé en lien avec l'institut national de l'origine et de la qualité (INAO) et la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution (FCD), **aura lieu du 1^{er} au 31 octobre 2011** et se déroulera de la façon suivante :

- Renouvellement du concours « couple magasin/producteur » auquel les DRAAF contribuent, sous le même format qu'en 2010,
- Arrêt du concours dans les fromageries et les boucheries, une très faible participation ayant été constatée en 2010. Ces artisans resteront néanmoins impliqués dans l'opération en tant que partenaire,
- Renforcement du partenariat trouvé par l'INAO avec le Groupe FLO, avec cette année :
 - pour les Hippopotamus : trois « produits du moment » dans tous les restaurants et mise en avant de la viande bovine sous appellation d'origine protégée (AOP) Maine Anjou dans environ dix restaurants ; mise en place d'une brochure d'information sur les SIQO sur chaque table,
 - pour la Taverne de Maître Kanter : lancement de la carte hiver le 6 octobre avec mise en avant de produits sous signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO), documentation sur les SIQO,
 - pour les Brasseries Flo : mise en avant de viande bovine de race Salers sous label rouge, documentation sur les SIQO.

Le calendrier général de préparation du concours « couple magasin/producteur » est le suivant :

Désignation, au plus tard le **29 juillet**, par chaque DRAAF d'un correspondant du mois de l'origine et de la qualité qui sera chargé de réceptionner les dossiers puis de constituer un jury.

Ouverture des inscriptions le 1er août sur un site internet dédié (développement à la charge de l'INAO) et clôture au 30 septembre de façon à disposer de l'ensemble des éléments concernant les candidats le 1^{er} jour du concours.

Constitution du jury régional au plus tard fin septembre et remontée de cette information par la DRAAF **au MAAPRAT et à l'INAO (contacts ci-dessous).**

Concours du 1^{er} au 31 octobre 2011.

Réunion des jury régionaux au plus tard le 18 novembre pour désignation d'un lauréat régional **unique** et remontée immédiate de cette information (support requis : **CD avec fichiers informatiques + dossiers papiers couverts envoyés par la poste**) **au MAAPRAT et à l'INAO (contacts ci-dessous).**

Date limite de réception des dossiers des lauréats régionaux au MAAPRAT et à l'INAO : **25 novembre 2011.**

Réunion du jury national : dernière semaine de novembre.

Remise des trophées début décembre.

Contacts au MAAPRAT et à l'INAO : laurence.prevost@agriculture.gouv.fr , sebastien.remy@agriculture.gouv.fr, satia.pydiah@agriculture.gouv.fr, h.brial@inao.gouv.fr, m.gloaguen@inao.gouv.fr

Vous trouverez ci-joint le règlement du concours ainsi que la grille d'évaluation.

Le travail effectué par les DRAAF est un des éléments essentiels à la bonne fin de l'événement. **Du fait de l'envergure de l'opération, le travail de sélection des lauréats se fera, comme pour les deux dernières années, sur la base de dossiers de réalisation** renseignés, photos à l'appui, par les candidats. Le contenu de ces dossiers est décrit précisément dans le règlement. Ces dossiers devront vous être envoyés par les candidats une semaine après la fin de l'animation (et donc au maximum 8 jours après la fin du concours), afin que vous puissiez désigner un couple producteur-produit/magasin lauréat régional. **La visite sur le terrain d'un jury régional**, qui serait trop consommatrice en temps, **ne sera pas systématique. Sa possibilité est cependant prévue dans le règlement** de façon à permettre le contrôle ponctuel de certaines animations.

Dans le cadre de la mise en place de cette opération, **un correspondant régional devra être connu d'ici le 29 juillet** (avant l'ouverture du site internet dédié pour lequel cette information est nécessaire). **Vous trouverez ci-joint le tableau des correspondants 2010 (et leurs coordonnées) afin que vous puissiez, le cas échéant, le corriger d'ici le 29 juillet.** Une copie de chaque inscription effectuée sur le site internet du concours (<https://www.inao.gouv.fr/moq>) pour la région concernée, sera envoyée de façon automatique à l'adresse électronique que vous nous indiquerez. Celle-ci peut être une adresse personnelle ou une adresse institutionnelle (si vous souhaitez anticiper une mutation ou un départ en congé en septembre ou octobre), mais elle doit nécessairement être fonctionnelle et régulièrement consultée par le correspondant régional. **Ces coordonnées seront également communiquées via le site aux magasins pour l'envoi des dossiers de réalisation.**

Ce correspondant sera informé de l'ensemble des inscriptions effectuées dans sa région. Il devra prendre les contacts nécessaires pour constituer un jury d'ici la fin septembre.

Le format de ce jury devra obligatoirement, pour des raisons d'équité entre régions :

- comprendre entre 5 et 7 personnes (non compris le correspondant régional de la DRAAF qui fait partie du jury et l'animateur),
- comprendre au moins un représentant de chacun des organismes suivants (INAO local, association de consommateurs, Comité Régional pour l'Alimentation, Institut Régional pour la Qualité Alimentaire, lycée agricole).

Avant le 10 novembre, le jury réceptionnera l'ensemble des dossiers de réalisation qui lui auront été envoyés par les magasins et examinera les dossiers afin de désigner le couple lauréat régional au plus tard le 18 novembre.

Si moins de trois magasins se sont déclarés au 30 septembre (date de clôture des inscriptions), **pour des raisons d'équité, il vous sera demandé de vous rapprocher d'une autre région que la DGPAAT désignera, pour constituer un jury commun** selon les mêmes critères qu'indiqué ci-dessus (5 à 7 personnes, représentation équilibrée entre organismes) auxquels il conviendra d'ajouter un critère : la représentation des deux régions (au moins 2 membres du jury par région). **Ce jury commun jugera des dossiers des deux régions concernées. Un lauréat unique sera désigné par ce jury pour les deux régions.**

Vous veillerez également tout au long du mois de l'origine et de la qualité à **associer à cette opération les établissements d'enseignement agricole** et à les mobiliser afin que leurs équipes pédagogiques soient en mesure d'intégrer l'opération dans leurs projets en y impliquant les élèves ainsi que les directeurs des exploitations agricoles engagées dans des productions sous signe d'identification de la qualité et de l'origine.

La communication générale sera faite après la remise des trophées nationaux. Au niveau régional, **vous pourrez communiquer auparavant, dès la tenue du jury régional.** Cette communication ne devra porter que **sur le couple lauréat régional retenu. Une trame de communication vous sera fournie** à cet effet pour que vous vous en inspiriez.

Plus globalement, au-delà du résultat du concours, vous pourrez également **juger de l'opportunité de communiquer en amont du mois d'octobre** sur les signes de qualité pour préparer l'événement dans votre région. **Un dossier de presse vous sera transmis dans ce but au cours de l'été.**

La DGPAAT (Bureau de la gestion des signes de qualité et de l'agriculture biologique) reste à votre disposition pour résoudre toute difficulté éventuelle que vous pourriez rencontrer dans la préparation de cet événement.

Le Directeur général des politiques agricole,
agroalimentaire et des territoires
Eric ALLAIN

La Directrice générale de l'enseignement
et de la recherche
Marion ZALAY

La Directrice générale
Pascale BRIAND

MOIS DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITE : DRAF

REGIONS/DRAAF	ADRESSE	CP	VILLE	CONTACT	TEL fixe	TEL Secrét.	FAX	MAIL1
ALSACE	Cité Administrative 14, rue du Mal Juin BP 61003	67070	Strasbourg Cedex	Marie-José AMARA	03 69 32 51 64	03 69 32 51 60	03 88 88 91 30	marie-jose.amara@agriculture.gouv.fr
AQUITAINE	51 rue Kiéser	33077	Bordeaux cedex	Hervé SIMON	05 56 00 42 66		05 56 00 42 20	lucien.artuphel@agriculture.gouv.fr
AUVERGNE	Site de Marmilhat BP 45	63370	Lempdes	DHAINAUT Christelle	04 73 42 15 00		04 73 42 16 76	annick.jordan-dupas@agriculture.gouv.fr
BASSE-NORMANDIE	69, rue Marie Curie	14200	Herouville St Clair	Abdel kader ROUINA	02 31 24 97 80		02 31 24 97 02	abdel-kader.rouina@agriculture.gouv.fr
BOURGOGNE	22 D, Boulevard Winston Churchill – BP 87865	21078	Dijon Cedex	Jean-Claude Brunet	03 45 21 14 51			jean-claude.brunet@agriculture.gouv.fr
BRETAGNE	15, rue de Cucillé	35047	Rennes Cedex 9	Fabrice ROTH	02 99 28 22 22		02 99 28 20 55	fabrice.roth@agriculture.gouv.fr
CENTRE	Cité Administrative Coligny – 131 rue du faubourg Bannier	45042	Orléans cedex 1	Mme DUFOUR Anne (Chef de service)	02 38 77 41 11			sral.draaf-centre@agriculture.gouv.fr
CHAMPAGNE-ARDENNE	2, Esplanade R. Garros	51100	Reims	Lucile Ayache	03 26 66 20 93		03 26 77 36 74	lucile.avache@agriculture.gouv.fr
CORSE	Résidence Fango	20200	Bastia	Géraldine.Cloquemin	04 95 58 92 50		04 95 58 92 50	Géraldine.cloquemin@agriculture.gouv.fr
FRANCHE-COMTE	191, rue de Belfort	25043	Besançon Cedex	Muriel Janex	03 81 47 75 81		03 81 47 75 79	muriel.janex@agriculture.gouv.fr
HAUTE-NORMANDIE	Cité Administrative 2, rue Saint-Sever	76032	Rouen Cedex	Daniel Heudron	02 32 18 95 33	02 32 18 95 14	02 32 18 95 30	daniel.heudron@agriculture.gouv.fr
ILE-DE-France	18, av. Carnot	94234	Cachan Cedex	Marie-christine DEGUENIN	01 41 24 17 18	01 41 24 17 16	01 41 24 17 15	marie-christine.de-guenin@agriculture.gouv.fr
LANGUEDOC-ROUSSILLON	Rue Alco	34080	Montpellier	Simon Miquel	04 67 10 18 71		04 67 03 10 21	simon.miquel@agriculture.gouv.fr
LIMOUSIN	Immeuble le Pastel 22, rue des Pénitents Blancs BP 3916	87039	Limoges Cedex 1	Catherine Rigondaud	05 55 12 92 52	05 55 12 92 50	05 55 12 92 49	catherine.rigondaud@agriculture.gouv.fr
LORRAINE	4 rue Wilson	57046	Metz Cedex	Eric Moget	03 87 56 49 61		03 87 63 27 71	eric.moget@agriculture.gouv.fr
MIDI-PYRENEES	Cité Administrative Bât.E Bld Armand Duportal	31074	Toulouse Cedex	Nadine-Loirette-Baldir	05 34 41 96 24			sral.draaf-midi-pyrenees@agriculture.gouv.fr
NORD-PAS-DE-CALAIS	Cité Administrative BP 505	59022	Lille Cedex	François Mathieu	03 20 96 41 61		03 20 96 41 99	francois.mathieu@agriculture.gouv.fr
PAYS DE LOIRE	12, rue Menou	44035	Nantes Cedex1	Franck Daros	02 40 12 36 63		02 40 12 36 70	franck.daros@agriculture.gouv.fr
PICARDIE	Allée de la Croix Rompue 518, rue Saint Fuscien	80092	Amiens Cedex 3	Nicole Bricout	03 22 33 55 03		03 22 33 55 50	nicole.bricout@agriculture.gouv.fr
POITOU-CHARENTES	15, rue Arthur Ranc -BP 40537	86020	Poitiers Cedex	Valerie Dutruel	05 49 03 84 51			valerie.dutruel@agriculture.gouv.fr
PACA	161, rue du Cmdt Rolland	13272	Marseille Cedex 08	Mireille Arnaud	04 91 16 79 42		04 91 77 57 39	sreddt.draaf-paca@agriculture.gouv.fr
RHONE-ALPES	165, rue Garibaldi Cité administrative de la Part-Dieu BP 3202	69401	Lyon cedex 03	Béatrice Delsey	04 78 63 13 18	04 78 63 34 01	04 78 63 34 17	beatrice.delsey01@agriculture.gouv.fr
MARTINIQUE	Jardin Desclieux BP 642	97200	Fort de France	Anny Tanasi	05 96 71 21 37		05 96 71 20 40	anny.tanasi@agriculture.gouv.fr
GUYANE	Parc Rebard BP 5002	97305	Cayenne Cedex	David Le Sourne	05 94 29 63 03		05 94 29 63 63	david.lesourne@agriculture.gouv.fr
REUNION	Bld de la Providence	97489	Saint Denis Cedex	Christophe ROCHON	02 62 30 89 38		02 62 30 89 99	christophe.rochon@agriculture.gouv.fr
GUADELOUPE	Jardin Botanique Circonvallation	97100	Basse Terre	Jean-Charles Maisonneuve	05 90 99 09 39		05 90 99 09 10	jean-charles.maisonneuve@agriculture.gouv.fr